

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan canicule: les premières chaleurs attendues ces prochains jours

L'été arrive enfin, avec des prévisions météorologiques qui annoncent des températures à la hausse pour ces prochains jours. La prudence devient de mise: le début d'été perturbé peut laisser rapidement la place à une vague de chaleur. La veille sanitaire canicule a débuté le 1er juin. Le dispositif mis en place par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et ses nombreux partenaires a pour objectif de prévenir et atténuer les atteintes à la santé dues aux fortes chaleurs. Les personnes les plus vulnérables sont particulièrement concernées, à savoir les très jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes dépendantes ou isolées.

Ce début juin perturbé ne permet pas de faire un pronostic sur une éventuelle diminution du risque de vague de chaleur pendant l'été 2013. Un phénomène de haute pression durable, accompagnée d'un courant chaud du sud en altitude pourrait en quelques jours apporter les conditions favorables à une vague de chaleur. Une telle situation pourrait avoir des conséquences sanitaires plus importantes qu'une canicule qui se manifesterait au mois d'août. En effet, au vu du printemps froid et pluvieux, le corps humain n'a pas pu s'acclimater progressivement aux fortes chaleurs, comme en situation normale.

Pendant la période de veille sanitaire, du 1er juin au 31 août, le Service de la santé publique (SSP) est en contact permanent avec MétéoSuisse. Chaque jour, les prévisions météorologiques ainsi que des informations sur des indicateurs sanitaires permettent de juger au mieux de la situation et de son évolution. Lorsque les conditions l'imposent, MétéoSuisse émet un avis canicule, transmis par le SSP à ses partenaires du dispositif d'intervention avec, si besoin, la demande d'activation des dispositions propres à chaque acteur afin de protéger les plus vulnérables.

Une canicule est une vague de chaleur caractérisée par des températures anormalement élevées, liées à un réchauffement important d'un vaste territoire, durant plusieurs jours ou semaines. En Suisse, un avis canicule est émis lorsque l'on prévoit, pendant trois jours consécutifs au moins, des températures diurnes supérieures à 33°-34°C. La canicule est susceptible d'entraîner des conséquences très

graves pour la santé, y compris la mort et en particulier chez les personnes vulnérables. Un taux d'ozone et des températures nocturnes élevés constituent des facteurs aggravants.

Le DSAS, en collaboration avec le Département de la sécurité et de l'environnement, les acteurs et partenaires du secteur socio-sanitaire ainsi que les préfets, les communes vaudoises et MétéoSuisse, a consolidé son dispositif en cas de canicule. Le plan canicule comprend la prévention, l'information à la population, aux autorités et aux professionnels du secteur socio-sanitaire ainsi que l'organisation d'un système de veille et d'alerte. C'est sous la coordination des préfets que les communes ont été invitées à mettre en oeuvre les meilleurs moyens pour atteindre les personnes vulnérables, en organisant notamment des visites en cas de canicule. D'autres partenaires sont sollicités, tant pour la prévention que pour l'alerte en cas de canicule: garderies, médecins, pharmaciens, établissements et services socio-sanitaires ou encore gérances immobilières.

Une documentation complète est à disposition sur www.vd.ch/canicule, avec des conseils de prévention: se rafraîchir, boire régulièrement, manger léger, appeler la centrale téléphonique des médecins de garde en cas de malaise (0848 133 133).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 juin 2013

DSAS, Isabelle Rossi, Médecin cantonal adjointe, 021 316 44 51 MétéoSuisse, Office fédéral de météorologie et de climatologie, Lionel Fontannaz, 022 716 28 47